



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8475^c séance

Jeudi 28 février 2019, à 10 h 30

New York

Provisoire

Président : M. Ndong Mba (Guinée équatoriale)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Adom
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Almunayekh
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Quel plaisir de voir tant de vieux amis autour de cette table. Je me réjouis également de tisser de nouvelles amitiés. C'est pour moi un véritable honneur que d'être ici aujourd'hui.

C'est également un honneur de présenter au Conseil de sécurité mon premier exposé en qualité d'Envoyé spécial pour la Syrie, huit semaines après le début de mon mandat. J'ai accepté cette tâche en toute humilité, conscient de la profondeur de la douleur et des souffrances qu'endurent les Syriens où qu'ils soient. Je sais aussi à quel point il faut mettre fin à ce conflit, dans l'intérêt de la Syrie, de la région et du monde.

Je suis sûr que les membres du Conseil comprennent tous l'ampleur et la difficulté de ma tâche. Si mes prédécesseurs n'ont pas connu davantage de résultats, ce n'est pas par manque de talent, et il ne me sera évidemment pas possible de satisfaire toutes les parties sur tous les fronts. Mais je puis assurer au Conseil de sécurité que je m'acquitterai avec impartialité et diligence du mandat énoncé dans la résolution 2254 (2015) pour faciliter le processus politique. À cette fin, la coopération de toutes les parties, syriennes et internationales, sera nécessaire. Il faut que toutes les parties soient prêtes à affronter sérieusement les réalités du conflit et à collaborer pour faire en sorte que les choses avancent progressivement dans le bon sens.

Au cours de mes premières contacts, j'ai rappelé à toutes les parties que la résolution 2254 (2015) contient tous les éléments nécessaires à un règlement politique. La résolution commence en rappelant le respect de la

souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie et fournit une feuille de route pour un processus politique véritablement dirigé et contrôlé par les Syriens, ce qui est essentiel, car je suis convaincu qu'un processus de paix digne de ce nom en Syrie doit, pour être viable, être pris en charge par les Syriens, notamment les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population.

La résolution 2254 (2015) exige que soit respecté le droit international et insiste sur la nécessité de protéger les civils, de garantir un accès humanitaire sans entraves, de cesser les hostilités, de venir à bout du terrorisme, de mettre en œuvre des mesures de confiance et de libérer les détenus et ceux qui ont été enlevés. Tout cela est vital si nous voulons que les Syriens sortent du conflit. Le texte aborde également les questions de la gouvernance, du processus constituant et d'élections organisées sous la supervision de l'ONU. Voilà par quels moyens les Syriens – et personne d'autre – doivent être en mesure de déterminer leur avenir. La résolution évoque la reconstruction et le retour des réfugiés et déplacés dans leur région d'origine, de leur plein gré et en toute sécurité. Ce sont là des questions qui se posent à grande échelle et qui nécessitent une discussion sérieuse. En bref, la résolution 2254 (2015) présente une vue d'ensemble des questions auxquelles il faut répondre pour mettre fin au conflit et restaurer la stabilité et une véritable paix.

Ma première priorité, la plus importante, a été d'ouvrir le dialogue avec le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation et de solliciter leurs points de vue et leur coopération. À Damas, j'ai été très bien reçu par le Ministre des affaires étrangères, M. Al-Moualem. Il a répondu positivement à mon message fondamental, s'est dit vouloir la réussite de ma mission et s'est félicité de mon intention de revenir. La semaine dernière, l'Envoyé spécial adjoint, M. Ramzy, est retourné à Damas où il a eu des discussions productives avec le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Mekdad, renouvelant l'accord visant à entretenir régulièrement le dialogue sur la paix en Syrie, sur la base de la résolution 2254 (2015), dans le but de renforcer la confiance et de promouvoir un processus politique pris en main et dirigé par les Syriens et facilité par les Nations Unies.

J'ai rendu visite à la Commission syrienne de négociation, dirigée par le Coordonnateur Naser Al-Hariri, dans ses locaux de Riyad, où j'ai rencontré toutes les composantes. J'ai grandement apprécié qu'elles accueillent mon message favorablement et qu'elles

soient déterminées à ouvrir et à rechercher le dialogue et la négociation aux fins de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Mes conseillers principaux ont tenu avec elles des discussions de suivi il y a quelques jours. Elles ont affirmé être prêtes à un dialogue soutenu, sur la base de la résolution 2254 (2015), pour mettre en place un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, et facilité par les Nations Unies.

J'ai également apprécié mes échanges francs, pragmatiques et constructifs avec toutes les parties prenantes internationales, notamment lors de mes visites à Moscou, au Caire, à Ankara, Téhéran, Paris, Berlin et Bruxelles, et mes réunions avec de hauts fonctionnaires représentant des pays clefs à Genève, Davos, ou, plus récemment, à Munich. Je me rendrai mardi à Washington, et dans d'autres capitales comme Londres, Beyrouth, Amman et Beijing, en temps voulu.

J'ai rappelé à tous mes interlocuteurs – et je vous rappelle, Monsieur le Président, que nous ne partons pas de zéro – que 12 principes élaborés par les Syriens à Genève et réaffirmés à Sotchi sont en vigueur, ainsi que des ensembles de questions qui forment un programme convenu pour les pourparlers intersyriens organisés sous la facilitation des Nations Unies. Au-delà de cela, toutefois, qu'il me soit permis de faire part aux membres du Conseil de cinq réflexions centrales sur la voie à suivre.

Premièrement, il est indispensable que, en ma qualité de médiateur et facilitateur des Nations Unies, j'aie des échanges directs et efficaces avec le Gouvernement syrien et, bien entendu, avec l'opposition. C'est nécessaire pour renforcer la confiance et pour instaurer un dialogue robuste avec les parties. C'est nécessaire pour que les Syriens s'impliquent dans une véritable négociation sous les auspices des Nations Unies, pour mettre fin au conflit qui ravage le pays et pour prendre un nouveau départ afin que les Syriens puissent, ensemble, gagner la paix - une paix pour tous les Syriens. Je me félicite que les parties soient prêtes à dialoguer avec moi à cet égard. Et je me réjouis de retourner à Damas dans quelques semaines et de rencontrer de nouveau la Commission syrienne de négociation après cela.

Il ne m'appartient pas ici de présumer de ce qui peut être construit dans le cadre d'un dialogue approfondi. Mais il me semble qu'une impression est partagée, celle que la situation va peut-être moins se jouer sur le champ de bataille désormais. Cela étant, le conflit est loin d'être terminé. Et les difficultés qu'il faudra surmonter pour gagner la paix sont d'une

ampleur et d'une complexité vertigineuses. De vastes étendues de territoire ne sont toujours pas sous le contrôle du Gouvernement. L'État islamique d'Iraq et du Levant est quasiment défait sur le plan territorial, mais l'expérience montre qu'il pourrait resurgir. Les Syriens aspirent à ce que la question des détenus, des victimes d'enlèvement et des personnes disparues soit traitée comme elle le mérite. Près de la moitié de la population syrienne d'avant-guerre a été déplacée. Les membres du Conseil connaissent les chiffres : 5,6 millions de réfugiés, 6,6 millions de déplacés, 80 % de Syriens vivant sous le seuil de pauvreté et la moitié de la population sans emploi. Quelque 11,7 millions de Syriens ont besoin d'aide humanitaire. J'ai été heureux de constater que, grâce à la mobilisation des États-Unis et de la Russie, qui coprésident le Groupe international de soutien pour la Syrie, et à la facilitation assurée par le Gouvernement syrien, nous avons récemment vu le plus grand convoi humanitaire du conflit parvenir jusqu'aux 40 000 déplacés du camp de Roukban. Je voudrais souligner que l'ONU est prête à appuyer une solution durable pour les habitants de Roukban, une solution qui respecte les normes fondamentales de protection et qui doit avoir été prise en concertation avec tous les partenaires concernés. Les problèmes socioéconomiques sont graves, et la prestation des services connaît des difficultés majeures, notamment des pénuries d'essence.

Après huit années de guerre, la société syrienne a subi une profonde transformation qui a également eu des conséquences énormes sur les femmes syriennes. Bon nombre d'entre elles ont assumé de nouvelles responsabilités, devenant ainsi les principaux soutiens de la famille. D'autres ont été confrontées à des formes accrues de violence ciblant spécifiquement les femmes. Les Syriens – hommes, femmes et enfants – souffrent énormément. Mon mandat consiste notamment à tenter de trouver des moyens de régler ce problème. La Syrie reste instable pour ceux qui restent dans le pays et pour ceux qui souhaitent y retourner.

Deuxièmement, j'ai jugé encourageante la libération récente de 42 personnes détenues ou enlevées. Il s'agissait de la deuxième opération de libération menée par la Fédération de Russie et la Turquie dans le cadre du Groupe de travail sur la libération de personnes détenues ou enlevées et la restitution des dépouilles, ainsi que sur l'identification des personnes disparues. Dans le même temps, nous devons intensifier l'action sur cette question et lui attribuer un degré de priorité, car elle est d'une immense importance humanitaire et constitue également un élément essentiel du renforcement de la

confiance. Nous collaborons activement sur cette question avec les parties et dans les principales capitales. Nous sommes impatients de pouvoir faire des progrès plus significatifs au cours de la période à venir, et nous sommes engagés dans des discussions concrètes sur la manière d'y parvenir.

Troisièmement, l'ensemble de la population syrienne, et pas seulement les parties officielles, doit s'engager et participer aux efforts visant à instaurer la confiance et à rechercher la paix. Le fait de mobiliser des Syriens de toutes conditions sociales me rappelle ce qui est en jeu pour les civils dans ce conflit. Cela me rappelle la résilience dont font montre les Syriens pour répondre aux besoins écrasants engendrés par ce conflit et leur intérêt à l'égard du processus politique. Ces deux derniers mois, mon équipe a consulté plus de 200 acteurs de la société civile syrienne en Syrie et parmi la diaspora. J'ai examiné attentivement les idées et les observations de ces Syriens pour éclairer ma réflexion, et je reste déterminé à faire en sorte qu'un large éventail d'acteurs civils syriens soient entendus et associés à nos efforts visant à promouvoir une paix durable.

La semaine prochaine, le Comité consultatif des femmes syriennes se réunira à Genève. Ses membres se sont déjà mis en contact pour faire savoir qu'il n'y aura pas de paix durable en Syrie si tous les Syriens ne sont pas associés à la construction de l'avenir de leur pays. Je me réjouis d'entendre leur point de vue sur la façon de promouvoir la question des droits des femmes et de renforcer la participation significative des femmes au processus politique.

Cela m'amène à mon quatrième point. Au fur et à mesure que j'ai approfondi le dialogue avec les parties, j'ai eu le sentiment qu'il était largement admis que la convocation, sous les auspices de l'ONU à Genève, d'une commission constitutionnelle crédible, équilibrée, sans exclusive et viable, dirigée et prise en main par les Syriens, pouvait être importante pour relancer le processus politique. Elle peut ouvrir la voie à un dialogue approfondi et à de véritables négociations. Je pense également qu'il est désormais bien admis qu'un ensemble d'accords est nécessaire pour que le Gouvernement syrien et l'opposition syrienne soient d'accord sur les principes essentiels de la procédure pour guider les travaux de la commission constitutionnelle. J'espère que nous serons en mesure d'arrêter définitivement le règlement intérieur et la composition de la commission dans un avenir proche. Je ferai tout

mon possible pour faciliter sa composition crédible, y compris une représentation féminine d'au moins 30 %.

Alors que nous nous concentrons sur l'élaboration d'un véritable processus dirigé par la Syrie, nous devons tous être conscients que l'intervention extérieure est un facteur important dans ce conflit. Cinq armées nationales opèrent dans l'espace terrestre et aérien de la Syrie, qui sont en tension, voire en conflit, entraînant des risques quotidiens d'escalade internationale. Bien entendu, cette participation s'étend clairement au-delà du domaine militaire et concerne toute une série d'autres domaines également.

Cela m'amène à mon cinquième point, à savoir la nécessité de se concentrer sur l'amélioration du dialogue et de la coopération à l'échelle internationale. Certains défis doivent être relevés d'urgence, sinon la Syrie sera plongée dans de nouvelles escalades qui auraient d'immenses coûts humains, qui feraient dérailler tout progrès sur le front politique et qui risqueraient d'avoir des retombées régionales. Une diplomatie intensive est en cours, mais la situation dans le nord-est du pays nécessite encore plus d'efforts. Pour paraphraser le Secrétaire général, la voie à suivre doit garantir l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et tenir compte des préoccupations en matière de sécurité des États voisins, tout en reconnaissant les différentes composantes de la population syrienne et en leur donnant voix au chapitre.

De même, la progression de Hayat Tahrir al-Cham (Organisation de libération du Levant) à Edleb et les escalades dans la région soulignent la nécessité de respecter les fragiles accords de cessez-le-feu conclus pour Edleb, de protéger ses civils et de lutter contre les groupes terroristes et les combattants étrangers inscrits sur les listes de sanctions du Conseil de sécurité et qui sont un tel fléau en Syrie, tout en s'attaquant également aux causes profondes de leur développement et aux conditions dans lesquelles ils se développent. Je me félicite de la nouvelle impulsion que le récent Congrès de Sotchi a donnée à la mise en œuvre intégrale du mémorandum russo-turc, et je demande instamment qu'il reste une priorité à l'approche de la prochaine réunion d'Astana.

Parallèlement, la communauté internationale doit veiller à ce que les normes internationales contre l'emploi des armes chimiques soient respectées et appliquées. Dans un autre ordre d'idées, j'ajoute que le risque croissant de nouveaux affrontements entre Israël et l'Iran en Syrie ne doit pas être négligé.

Au-delà de la gestion des crises, je prends bonne note du fait que les principaux acteurs internationaux expriment avec force leur appui à un règlement politique pour la Syrie sous les auspices de l'ONU et réaffirment la résolution 2254 (2015). Ils conviennent de la nécessité de lutter contre les groupes terroristes inscrits sur les listes relatives aux sanctions du Conseil de sécurité et du besoin de paix et de stabilité. Ils sont en faveur d'un règlement politique qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien et qui préserve la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Ils ont une idée commune des réalités de la situation en 2019 et comprennent qu'une véritable diplomatie est nécessaire pour y faire face. À l'heure actuelle, différentes formules de débats y contribuent, et l'ONU collabore judicieusement avec tous ceux qui cherchent à aider, mais je pense qu'il existe de réelles possibilités de renforcer l'appui international et que nous devons faire preuve de créativité à cet égard. Je travaillerai avec diligence à cette fin. Si nous voulons voir comment les questions peuvent être débloquées et comment aider les parties à aller de l'avant dans un processus dirigé et pris en main par les Syriens, nous aurons peut-être besoin d'une instance commune où les principaux États coopéreront sérieusement sur ces questions.

Enfin, mes contacts avec toutes les parties, sans exception, ont été positifs et tournés vers l'avenir, mais bien sûr, à mesure que nous approfondirons les questions, la volonté des parties de passer des bonnes paroles aux véritables pourparlers sera mise à l'épreuve. J'associerai toutes les parties, de bonne foi, aux cinq objectifs que nous nous sommes fixés pour la période à venir : premièrement, entamer et approfondir un dialogue soutenu avec le Gouvernement syrien et l'opposition sur l'instauration de la confiance en vue de créer un environnement sûr, calme et neutre; deuxièmement, voir des mesures plus concrètes sur la question des personnes détenues, des personnes enlevées et des personnes disparues en collaborant avec les acteurs d'Astana, les parties syriennes et toutes les parties intéressées; troisièmement, associer un large éventail de Syriens à mesure que je progresse et les faire participer au processus; quatrièmement, convoquer dès que possible une commission constitutionnelle crédible, équilibrée et sans exclusive; cinquièmement, aider les parties internationales à approfondir leur propre dialogue en vue d'atteindre l'objectif commun d'un règlement politique crédible et durable du conflit syrien qui puisse bénéficier de la légitimité internationale.

J'ai une dernière réflexion à partager : les Syriens sont parfaitement capables de vivre ensemble en paix,

et un règlement politique est manifestement nécessaire si nous voulons voir une réconciliation réelle et authentique. Il n'y a pas de solution militaire, et les vrais vainqueurs seront ceux qui pourront aller au-delà des slogans et brosser un tableau optimiste de ce à quoi la Syrie pourrait ressembler dans 10 ans - un tableau que tous les Syriens peuvent appuyer, même si le chemin sera long et difficile.

J'ai passé une grande partie de ma carrière à travailler sur des problèmes qui semblaient totalement insolubles et sur des dynamiques qui semblaient éternellement figées. Mais je sais d'expérience que l'histoire peut prendre des directions que personne n'avait prévues.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen d'être des nôtres aujourd'hui. Les États-Unis le félicitent de sa nomination et lui souhaitent la bienvenue au Conseil de sécurité pour son premier exposé en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui pour trouver une solution politique au conflit syrien grâce à la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Les États-Unis sont résolument attachés à parvenir à un règlement pacifique et politique du conflit syrien, conforme à la résolution 2254 (2015).

Aujourd'hui, je suis accompagné par le Représentant spécial du Secrétaire d'État des États-Unis pour la Syrie, mon cher ami l'Ambassadeur Jim Jeffrey, pour souligner la détermination et le sentiment d'urgence des États-Unis concernant la mise en œuvre du plan directeur de la résolution 2254 (2015) pour une transition politique en Syrie, qui continue d'être bloquée par la Fédération de Russie et ses partisans, bien que le Conseil ait adopté la résolution à l'unanimité il y a trois ans.

Les États-Unis appuient les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour convoquer une commission constitutionnelle légitime, crédible et équilibrée. Nous restons prêts à soutenir la formation de cette commission constitutionnelle lorsque l'Organisation des Nations Unies sera convaincue que sa composition et son règlement intérieur sont équilibrés. Nous affirmons une nouvelle fois que la commission doit être équilibrée et qu'elle doit comprendre des représentants de la société civile, de

l'opposition et du régime pour satisfaire aux exigences de crédibilité. Les États-Unis se félicitent des intentions de l'Envoyé spécial Pedersen d'examiner d'autres initiatives potentielles dans le cadre des quatre ensembles de questions, notamment la réforme constitutionnelle et la nécessité de préparatifs crédibles pour des élections libres et régulières administrées par l'ONU.

En outre, il est évident que la violence doit cesser pour qu'une solution politique puisse s'enraciner. L'une des meilleures façons pour le Conseil d'appuyer les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen sur le volet politique, c'est de veiller à la création d'un environnement stable en matière de sécurité, pas seulement à Edleb, mais dans toute la Syrie. Cela nécessitera, bien entendu, que le régime d'Assad et ses soutiens respectent les demandes de la résolution 2254 (2015) en faveur d'un cessez-le-feu général s'étendant à tout le territoire syrien. Il est donc vital que les membres du Conseil de sécurité redoublent d'efforts pour atteindre leur objectif commun d'une désescalade du conflit militaire en Syrie, afin de créer un environnement sûr et calme, conjugué à un processus politique honorant la volonté du peuple syrien. À cette fin, les États-Unis exhortent fermement les parties à préserver l'accord de cessez-le-feu à Edleb, obtenu par la médiation turco-russe. Nous sommes vivement préoccupés par la recrudescence des frappes aériennes et d'autres activités militaires à Edleb.

Le terrorisme ne peut servir de prétexte pour s'en prendre aux civils. Les États-Unis demandent instamment aux parties au cessez-le-feu à Edleb de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles dans la province d'Edleb, conformément au droit international humanitaire. Comme nous l'avons souligné à maintes reprises depuis son instauration, le cessez-le-feu obtenu par la médiation turco-russe est essentiel pour protéger les près de 3 millions de civils qui vivent à Edleb. Les Syriens ont vu une nette réduction du nombre de frappes aériennes et de décès de civils depuis que le cessez-le-feu est entré en vigueur en septembre 2018. Nous répétons encore une fois ce que nous disons au Conseil depuis de nombreux mois, à savoir que toute opération militaire d'envergure à Edleb constituerait une escalade irresponsable du conflit et provoquerait une catastrophe humanitaire bien plus grave que celles dont nous avons été témoins lors des attaques précédentes du régime dans la Ghouta orientale, à Alep et à Homs. La communauté internationale doit trouver le moyen d'apaiser le conflit, notamment en maintenant le cessez-le-feu à Edleb, afin de sauver des vies et d'assurer un espace au processus politique.

La résolution 2254 (2015) demande aussi aux parties de libérer toute personne détenue arbitrairement, en particulier les femmes et les enfants. Les efforts faits, sous les auspices des garants d'Astana, pour libérer les prisonniers, y compris les personnes enlevées et les personnes disparues, détenus par le régime d'Assad et par les groupes de l'opposition politique syrienne, ont été insuffisants. Des progrès concernant la libération des détenus et des disparus sont une étape importante vers le renforcement de la confiance nécessaire à la réalisation d'une solution politique, et ils sont un élément vital d'une solution politique au titre de la résolution 2254 (2015).

Le mois prochain marquera le huitième anniversaire du début du conflit syrien. Les États-Unis estiment qu'une solution politique en Syrie ne peut être obtenue que grâce à la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Nous continuerons de soutenir les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de l'Envoyé spécial Pedersen en vue d'atteindre cet objectif.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé précieux. Nous saisissons cette occasion pour l'assurer, ainsi que son équipe, de notre appui sans réserve dans l'accomplissement de sa tâche difficile. Nous espérons que ses efforts seront couronnés de succès afin de faire avancer le processus politique syrien.

Nous sommes réunis aujourd'hui afin de discuter, pour la première fois cette année, du volet politique syrien. Il s'agit d'un aspect qui, malheureusement, n'a vu aucun progrès depuis plusieurs années. L'État du Koweït a toujours souligné que l'échec du Conseil de sécurité à faire appliquer ses résolutions prolongeait et aggravait les conflits et portait atteinte à sa crédibilité. Nous l'avons vu au Yémen, en Palestine et dans plusieurs autres pays, et nous le constatons aujourd'hui en Syrie. Je voudrais me référer en particulier à la résolution 2254 (2015), qui a été adoptée par consensus en décembre 2015. La résolution a établi une feuille de route pour parvenir à un règlement politique juste en Syrie, facilité par l'Organisation des Nations Unies et dirigé et pris en main par les Syriens, afin de rétablir la stabilité dans ce pays arabe qui nous est cher. Malheureusement la résolution n'a pas encore eu d'effets concrets sur le terrain.

L'Envoyé spécial a donc de nombreux défis à relever, mais nous sommes certains qu'il est déterminé à faire en sorte que la résolution soit mise en œuvre. Sa visite la

plus récente et ses réunions avec les parties intéressées représentent un bon début, qui traduit sa détermination à revitaliser le processus politique en Syrie. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent renouveler leur attachement au processus politique, tel qu'énoncé dans la résolution 2254 (2015), qui définit les mesures permettant un processus de transition politique comprenant de nombreuses étapes, notamment l'élaboration d'une constitution et la tenue d'élections libres et régulières, conformes à la Constitution et conduites sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Ces élections auraient lieu conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, et tous les Syriens pourraient y participer, y compris ceux de la diaspora. La résolution 2254 (2015) et le Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe) sont les principaux documents de référence concernant la crise syrienne, et le Conseil de sécurité doit garantir leur application.

Plus d'un an s'est écoulé depuis la conclusion de l'accord de Sotchi relatif à l'établissement d'une commission constitutionnelle. À ce jour, le travail de cette commission n'a toujours pas commencé. Dans ce contexte, nous réitérons notre appel à ce que la commission soit équilibrée et crédible, réunisse toutes les composantes de la société syrienne et définisse ses méthodes de travail. Le 15 février à Genève, l'Envoyé spécial a exprimé l'espoir que la commission se réunisse le plus rapidement possible à Genève pour entamer des discussions sérieuses, ce qui marquerait le coup d'envoi tant attendu du processus politique devant déboucher sur un règlement pacifique du conflit.

En outre, à l'instar de tout autre processus politique, les mesures de confiance entre les parties sont importantes, à commencer par la libération des détenus et des prisonniers. Nous prenons acte de la libération récente d'un certain nombre de prisonniers, mais des avancées supplémentaires doivent être faites à ce sujet. Nous exhortons les parties au conflit à coopérer avec l'Envoyé spécial et son bureau pour réaliser davantage de progrès à cet égard.

La crise syrienne a été marquée par de nombreuses violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Les responsables doivent répondre de leurs actes. La paix durable et globale ne peut être réalisée sans la justice, ni sans l'impunité pour ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité. À cet égard, nous réaffirmons notre appui au Mécanisme international, impartial et indépendant

chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

Le sort des réfugiés et des déplacés figure probablement parmi les conséquences les plus importantes de la crise syrienne. Il faut leur redonner l'espoir d'une vie sûre et normale, de la réunification avec leur famille et d'un retour dans leur foyer dans la sécurité et la dignité et de façon librement consentie, conformément aux normes internationales et loin de toute considération politique ou des intérêts étroits de quelque partie que ce soit. Les mesures telles que les détentions arbitraires et les expropriations vont à l'encontre de tous les efforts visant à permettre le retour des réfugiés dans la sécurité. Nous rejetons également toute tentative d'apporter des changements démographiques en Syrie.

Pour terminer, nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution militaire à la crise en Syrie. La solution passe par des efforts concertés au niveau international pour mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). La conférence de Bruxelles à venir sera une occasion importante de mobiliser des ressources afin d'alléger les souffrances humanitaires du peuple syrien et de renouveler l'engagement de la communauté internationale à régler le conflit par des moyens pacifiques conformément à la résolution 2254 (2015), afin que le peuple frère syrien puisse réaliser ses aspirations légitimes et parvenir à un règlement pacifique, accepté par toutes les parties, tout en préservant l'unité, l'indépendance et la souveraineté du pays.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Geir Pedersen, pour son premier exposé devant le Conseil. Les enseignements qu'il tire de ses premiers contacts et les perspectives qu'il trace sur les prochaines étapes du processus politique sont particulièrement éclairants. Je tiens à assurer d'emblée l'Envoyé spécial du plein et entier soutien de la France.

Ne nous trompons pas sur le constat. Ce serait une grave erreur d'appréciation, mais aussi une lourde faute politique, de considérer que la tragédie syrienne est derrière nous. Elle ne l'est pas, alors que le pays entre dans sa neuvième année de conflit. La menace terroriste n'a pas disparu, loin de là; le cessez-le-feu dans le nord-ouest est régulièrement violé par le régime; le risque d'escalade régionale s'accroît de jour en jour, du fait de la présence de l'Iran; les violations flagrantes des droits de l'homme de la part du régime se poursuivent en

toute impunité; l'écrasante majorité des réfugiés n'enviagent pas aujourd'hui un retour en Syrie; et la situation humanitaire reste désastreuse. Comment s'étonner en effet, dans ce contexte – et je reviens à mon point précédent – que l'immense majorité des réfugiés ne souhaitent pas retourner en Syrie? Les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, qui établit à 58 000 le nombre de retours en Syrie en 2018 – à peine plus que les 50 000 de l'année 2017 – parlent d'eux-mêmes.

Et pourtant, face à ce constat sans complaisance, la conviction profonde de la France est qu'il existe aujourd'hui, pour la première fois depuis de nombreuses années, une étroite mais vraie fenêtre d'opportunité pour mettre un terme au conflit syrien. Alors, notre responsabilité commune est de saisir cette opportunité à travers une solution politique inclusive, car c'est la seule à même d'éviter – les mêmes causes produisant les mêmes effets – de futures répliques à la tragédie syrienne. C'est dire combien, pour éviter une nouvelle décennie noire en Syrie, le Conseil de sécurité a la responsabilité de surmonter ses divisions – oui, de surmonter ses divisions –, sur la base de nos objectifs communs et de nos intérêts partagés. Je voudrais lancer aujourd'hui, au nom de la France, un appel pressant en ce sens. En ayant à l'esprit cet objectif, je me concentrerai brièvement sur trois points principaux aujourd'hui.

Notre priorité commune doit être d'abord de poursuivre la lutte contre le terrorisme et de travailler à la mise en place d'un cessez-le-feu national, conformément aux exigences de la résolution 2254 (2015). La lutte contre Daech se poursuit actuellement dans le nord-est syrien et en Iraq, et constitue, comme le Conseil le sait, une priorité majeure de la France, qui poursuivra son engagement sur ce théâtre. La chute prochaine de Daech à Baghouz constituera un succès militaire indéniable mais ne marquera en rien la fin de la menace que fait peser Daech sur la région comme sur nos territoires nationaux. À cet égard, la France salue l'annonce par les États-Unis du maintien d'une présence militaire dans le nord-est syrien. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la poursuite de ce combat contre Daech et en vue de la stabilisation de la région, afin d'empêcher la résurgence de ce groupe terroriste sous une autre forme. La poursuite de la lutte contre le terrorisme dans le nord-est exige la protection de nos partenaires opérationnels sur le terrain dans la lutte contre Daech, et chacun sait que les succès de la Coalition contre Daech n'auraient pas été possibles sans les forces démocratiques syriennes.

S'agissant de la situation à Edleb, je souhaite réitérer ici la vive préoccupation de la France à l'égard du renforcement du groupe Hay'at Tahrir el-Cham, désigné comme organisation terroriste par les Nations Unies. L'objectif de sa neutralisation est partagé, mais nous devons impérativement épargner les populations civiles et garder à l'esprit les conséquences humanitaires, migratoires et sécuritaires désastreuses qu'aurait une offensive. La France est préoccupée par la multiplication des violations de l'accord de cessez-le-feu par le régime syrien, à travers notamment ses frappes aériennes. C'est pourquoi il est aujourd'hui essentiel de tout faire pour préserver le cessez-le-feu. Et nous en appelons ici tout particulièrement à la responsabilité de la Russie et de la Turquie, et à la poursuite de leurs efforts.

Enfin, le Conseil doit se rassembler pour faire respecter le droit international et le droit international humanitaire. J'appelle aujourd'hui les membres qui ont une influence sur les parties au conflit à exercer toutes les pressions nécessaires en ce sens. Cela implique d'abord de garantir la protection des populations civiles, des travailleurs humanitaires et médicaux, ainsi qu'un accès humanitaire libre et sans entrave. Les entraves à l'accès humanitaire et le recours à la torture, à la conscription forcée et à la détention arbitraire dans les zones reconquises par le régime syrien sont évidemment inacceptables. Il reste également impératif de dissuader tout recours à l'arme chimique en Syrie et de réagir à tout nouveau cas d'emploi avec la fermeté qui s'impose. La détermination de la France demeure à cet égard inchangée, c'est-à-dire totale.

Il est plus urgent et nécessaire que jamais d'ouvrir la voie vers une transition politique crédible sous l'égide des Nations Unies – c'est notre deuxième priorité, indissociable de la première. La victoire militaire du régime, acquise grâce au soutien de ses deux alliés et au prix de destructions humaines et matérielles massives, ne constitue en rien le prélude à la paix et la réconciliation de la Syrie. Une telle issue ne sera possible que si le régime accepte de s'asseoir à la table des négociations avec l'opposition et d'y négocier de bonne foi.

À ce titre, la France soutient pleinement les efforts de l'Envoyé spécial en vue de la mise en place d'une feuille de route globale sur la base de l'ensemble des éléments de la résolution 2254 (2015), qui constitue plus que jamais notre boussole commune. Cela implique donc de travailler – en parallèle aux efforts sur la Constitution – à la mise en place d'une gouvernance crédible, inclusive et non-sectaire, à la préparation

d'élections libres et régulières sous supervision des Nations Unies et à des mesures de confiance susceptibles de créer l'environnement sûr et neutre du Communiqué de Genève (S/2015/522, annexe), notamment en traitant la question des détenus et des personnes disparues, des droits de propriété et de la conscription forcée.

Seules les Nations Unies, à travers l'action de l'Envoyé spécial, seront en mesure de permettre des avancées réelles sur ces priorités convergentes. À ce titre, nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial en vue de l'établissement d'un paquet constitutionnel, comme point d'entrée de ce processus. Cela implique de parvenir à un accord crédible et équilibré à la fois sur la composition de la troisième liste composant la commission et sur les règles de procédure, afin qu'elle puisse rapidement commencer ses travaux, encore une fois sous l'égide des Nations Unies et dans le cadre de la résolution 2254 (2015). Nous avons perdu un temps précieux l'année dernière et la responsabilité du régime syrien dans l'échec de la mise en place de la commission, en contradiction avec les engagements pris par le groupe d'Astana et lors du sommet d'Istanbul, est un constat d'évidence.

Le Conseil doit accompagner les efforts de l'Envoyé spécial alors que nous nous trouvons à la croisée des chemins aujourd'hui. Ce sera mon dernier point, et je serai bref. Seule une solution politique inclusive permettra de répondre durablement à la tragédie syrienne, aux attentes de réconciliation et à la menace du terrorisme. Il est également de notre responsabilité d'apporter une réponse au besoin de justice des victimes syriennes, sans laquelle la paix sera impossible. C'est le sens de notre soutien aux mécanismes d'enquête de l'ONU et aux efforts pour que justice soit faite, y compris à titre national, comme j'ai eu l'occasion de le rappeler à nouveau en ce début de semaine (voir S/PV.8471).

S'agissant du retour des réfugiés, celui-ci est indispensable à terme, mais la clé du retour ne se trouve ni à New York ni à Bruxelles. Elle est bien à Damas, et nulle part ailleurs. Il appartient au régime de créer les conditions pour le retour des réfugiés en toute sécurité et avec toutes les garanties nécessaires pour le respect de leurs libertés et la restitution de leurs biens. Chacun voit bien que ces conditions et garanties ne sont pas réunies aujourd'hui. Alors soyons clairs, sans avancée irréversible et crédible sur la voie d'une solution politique, il ne sera possible ni d'envisager ce retour des réfugiés, ni d'ouvrir la voie à la reconstruction, ni d'envisager une normalisation dans nos relations avec le régime, ni

de lever les sanctions à son encontre. C'est la position claire et sans ambiguïté qu'ont réaffirmée à plusieurs reprises la France et l'Union européenne.

À partir de là, et je conclurai sur ce point, la France continuera d'œuvrer inlassablement, en lien avec ses partenaires, à une solution politique crédible en appui à la mission de l'Envoyé spécial. Je voudrais encore une fois, au nom de la France, appeler chacun des membres du Conseil à se rassembler en ce sens, à sortir du pilotage automatique et à passer de la posture à l'action. Il n'y a pas une minute à perdre, alors au travail.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous souhaitons la bienvenue à l'Envoyé spécial Geir Pedersen au Conseil à l'occasion de son premier exposé et nous le remercions de son rapport. Nous partageons un grand nombre des vues qu'il a exprimées. Il va sans dire qu'une observation essentielle qu'il a formulée est la nécessité de rétablir la confiance perdue non seulement à l'intérieur de la Syrie, mais également dans son voisinage, entre toutes les parties prenantes impliquées en Syrie.

Nous saluons la volonté de l'Envoyé spécial de maintenir des contacts intensifs avec les parties au conflit syrien et les principaux participants afin de régler la situation en Syrie. Ceci est clairement essentiel à la réussite de tout intermédiaire. Nous estimons qu'il importe de maintenir un dialogue constructif normal avec Damas, qui doit participer à l'élaboration de toutes les mesures visant à promouvoir le processus politique et à stabiliser la situation dans le pays. Cela s'applique également à la conférence prévue en mars à Bruxelles, soit dit en passant. Le 22 janvier, M. Pedersen s'est rendu à Moscou, où il s'est entretenu longuement avec les Ministres russes des affaires étrangères et de la défense, Sergey Lavrov et Sergey Shoigu. Il semble, sur la base des résultats de ces rencontres et d'entretiens ultérieurs de l'Envoyé spécial avec des représentants russes, notamment le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Vershinin, et l'Envoyé spécial de la Russie pour la Syrie, Alexander Lavrentiev, que nous soyons parvenus à surmonter un incident désagréable et en grande partie fabriqué artificiellement qui s'est produit en décembre à propos de la formation de la commission constitutionnelle. En collaboration avec l'Envoyé spécial et nos partenaires du processus d'Astana, la Turquie et l'Iran, nous poursuivons nos efforts en vue d'arrêter définitivement les paramètres du lancement de la commission, créée conformément aux décisions du Congrès pour le

dialogue national syrien et à la résolution 2254 (2015). Nous espérons qu'elle sera lancée prochainement.

Nous nous devons de souligner la contribution constructive de nos partenaires turcs et iraniens dans le cadre du processus d'Astana, qui nous a permis d'améliorer la situation en Syrie en garantissant un véritable cessez-le-feu dans la majorité du pays et d'instaurer un dialogue direct entre le Gouvernement et l'opposition armée. Nous espérons que dans un avenir proche nous, la troïka d'Astana, parviendrons à des conclusions mutuellement acceptables sur la zone de désescalade d'Edleb et le nord-est de la Syrie, conformément aux ententes mutuelles auxquelles nous sommes parvenus lors du sommet trilatéral des Présidents de la Russie, de la Turquie et de l'Iran qui s'est tenu à Sotchi le 14 février, et, cela va sans dire, en tenant pleinement compte de la position du Gouvernement de la République arabe syrienne.

Nous sommes disposés à travailler étape par étape pour mettre en œuvre les tâches à venir, à savoir notamment l'élimination du foyer de terrorisme à Edleb et la protection de la population civile. La situation de gel permanent dans le nord-ouest de la Syrie, qui est contrôlée par des militants de Hay'at Tahrir el-Cham, ne peut durer, et ceux qui veulent rester les bras croisés doivent le comprendre. Nous tenons à souligner que personne ne voulait prendre en pitié l'État islamique d'Iraq et du Levant en gelant la situation à Hajin ou Raqqa où d'ailleurs, un grand nombre de civils ont été tués. À cet égard, nous ne pouvons qu'accueillir avec satisfaction les paroles – en forme d'admission – du représentant des États-Unis, qui a affirmé que la lutte contre le terrorisme ne saurait servir d'excuse pour détruire la population civile.

Nous tenons à souligner qu'en sus de la désescalade et des questions politiques, Astana a servi de plateforme pour tenir un dialogue sur d'importantes mesures de confiance prises entre les parties belligères, notamment les échanges de prisonniers de guerre mentionnés par l'Envoyé spécial. Des échanges ont eu lieu en novembre 2018 et en février de cette année, et si le nombre de prisonniers échangés a été faible, ces échanges nous font espérer des progrès futurs dans ce domaine. Toutes ces mesures contribuent à stabiliser la Syrie. Un domaine d'action important pour la communauté internationale consiste à remettre en état les infrastructures endommagées et à mener des opérations de déminage. Le 21 février, le Gouvernement de la Fédération de Russie a décidé de contribuer au budget

du Service de la lutte antimines de l'ONU pour appuyer les efforts de déminage en République arabe syrienne, et nous exhortons nos collègues à s'associer à ces efforts. Je pense pouvoir dire au nom de la troïka d'Astana que nous sommes disposés à coopérer avec toutes les parties intéressées qui veulent sincèrement – j'insiste sur « sincèrement » - contribuer à la stabilisation et à un règlement politique en Syrie. Le sommet quadrilatéral qui s'est tenu à Istanbul en octobre 2018 a représenté une contribution importante au processus de réconciliation.

Nous tenons à souligner que la situation en Syrie s'est améliorée, et de nombreuses personnes ont reconnu les changements qui se sont produits. Les pays de la région ont pris des mesures positives en vue de normaliser leurs relations avec Damas. Nous estimons que la coopération économique et la participation au relèvement de l'économie syrienne contribueront à accélérer ce processus. Nous espérons que la volonté de rétablir pleinement les relations entre les pays arabes et la Syrie, ainsi que le prompt retour de Damas au sein de la famille arabe, contribueront de manière significative au processus de règlement de la situation en Syrie, conformément aux principes fondamentaux du droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies. À titre national, en tant que membre du Conseil de sécurité et de la troïka d'Astana, la Russie est disposée à continuer de travailler avec l'Envoyé spécial pour rétablir la paix en Syrie. M. Pedersen peut compter sur notre aide.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, pour la qualité de son premier exposé en séance publique du Conseil, et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa mission.

La Côte d'Ivoire note avec préoccupation la violation de l'accord russo-turc du 17 septembre 2018, instituant une zone démilitarisée dans la province d'Edleb, notamment par le groupe djihadiste Hay'at Tahrir el-Cham, qui a renforcé son emprise sur plus de 90 % de cette zone. La violation de cet accord contrarie les efforts déployés pour la stabilisation de la situation dans la zone de désescalade d'Edleb et pourrait compromettre la bonne conduite du processus politique devant aboutir à la mise en place de la commission constitutionnelle.

Mon pays s'inquiète également de l'escalade militaire dans la région de Hajin, dans le sud-est de la province de Deïr el-Zor, où les opérations militaires contre l'État islamique d'Iraq et du Levant se sont poursuivies et ont affecté près de 25 000 personnes déplacées dans cette région. Dans ce contexte délétère, la Côte

d'Ivoire exhorte les parties au conflit à cesser les hostilités et à privilégier la voie du dialogue inclusif, gage d'une paix durable en République arabe syrienne. Elle tient à rappeler aux belligérants l'obligation de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, dont les violations ne sauraient rester impunies, quels qu'en soient les auteurs.

Aussi mon pays appelle-t-il tous les acteurs du conflit syrien, y compris la société civile, ainsi que la communauté internationale à coopérer pleinement avec le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. À cet égard, ma délégation salue la compétence reconnue à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques d'identifier les auteurs d'utilisation d'armes chimiques en Syrie à l'issue de la quatrième session extraordinaire de la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques, tenue à La Haye, le 27 juin 2018.

La Côte d'Ivoire salue toutes les initiatives visant le règlement politique de la crise syrienne, notamment la tenue du sommet tripartite de Sotchi, le 14 février. Elle prend note du communiqué final qui en a résulté. De même, mon pays se félicite des progrès enregistrés dans le cadre du projet pilote du groupe de travail mis en place par le processus d'Astana et l'ONU pour enquêter sur le sort des personnes disparues et libérer les détenus. Ces progrès, illustrés par des échanges de prisonniers entre le Gouvernement syrien et des groupes armés, le 24 novembre 2018 et le 12 février, sont de nature à contribuer à instaurer un climat de confiance entre les parties au conflit et à créer les conditions nécessaires à la poursuite du dialogue politique.

Pour conclure, mon pays renouvelle son plein soutien aux efforts déployés par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général, et appelle les parties syriennes à renforcer leur coopération avec lui pour impulser une dynamique nouvelle au processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Il encourage également les garants des processus complémentaires d'Astana et de Sotchi à poursuivre leurs efforts en vue d'une sortie définitive et durable de la crise en Syrie.

La Côte d'Ivoire exhorte, enfin, les parties au conflit à s'accorder sur la mise en place effective de la commission constitutionnelle chargée de rédiger la nouvelle Constitution en vue de l'organisation

d'élections libres et impartiales, sous la supervision de l'ONU.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je souhaite tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son premier exposé devant le Conseil et voudrais l'assurer de notre plein soutien.

Je voudrais aborder deux points : la situation politique et la situation sur le terrain.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique, en 2015 – il y a déjà quatre ans –, le Conseil a chargé l'ONU de faciliter le processus politique intersyrien pour la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Pour la Belgique, le conflit syrien ne peut être résolu que par un processus politique négocié, conforme à cette résolution ainsi qu'au Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). La résolution 2254 (2015) contient tous les ingrédients nécessaires à une solution politique : un processus politique, une révision de la Constitution et des élections libres avec la participation de la diaspora syrienne dans un environnement qui protège les droits des Syriens.

Une commission constitutionnelle contrôlée et dirigée par les Syriens, et facilitée par l'ONU, a le potentiel de servir comme point d'entrée, comme clef qui ouvre la porte aux autres aspects du processus politique. Nous soutenons le rôle important que l'Envoyé spécial doit jouer dans sa mise en place. Néanmoins, si nous voulons que cette commission soit un véritable outil avec un fonctionnement effectif, nous devons veiller à ce que, d'une part, sa composition soit crédible, équilibrée, inclusive et représentative de toutes les composantes de la société syrienne et, d'autre part, que tout accord sur sa composition porte également sur les procédures et les méthodes de travail.

Un travail significatif a été réalisé l'année dernière. De larges consultations ont eu lieu. Malheureusement, ce travail n'a pas encore pu se conclure, ni par rapport à la composition du comité, ni par rapport aux procédures de travail.

Il appartient maintenant au nouvel Envoyé spécial de mettre en place sa propre stratégie, et nous l'encourageons à explorer les différentes voies possibles dans le cadre de la résolution 2254 (2015) afin d'aboutir à des progrès concrets.

Cette transition pacifique, inclusive et durable doit se réaliser dans un environnement sûr, stable et calme. D'une part, aucune paix durable n'est possible

sans processus de réconciliation, et aucune réconciliation n'est possible sans justice. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à la lutte contre l'impunité et que nous soutenons dans cette perspective le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, ainsi que la commission d'enquête mandatée par le Conseil des droits de l'homme et le mécanisme d'attribution des responsabilités mis en place au sein de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

D'autre part, le retour volontaire et durable des réfugiés n'aura lieu que si la vie dans un contexte sûr et digne est garantie. Afin de garantir un retour dans la dignité, il faudra mettre fin aux pillages, à l'expropriation et à l'application arbitraire des règles. Les Syriens aspirent à un pays fondé sur la primauté du droit. La sécurité va bien au-delà de l'absence de conflit armé; elle inclut aussi la protection des droits fondamentaux et l'absence de répression et d'enrôlement forcé dans les forces armées. Des milliers de Syriens continuent d'être arrêtés illégalement et sont détenus arbitrairement. Nous appelons tous les acteurs à poursuivre leurs efforts pour mettre fin à ces pratiques.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation sur le terrain, la violence continue et engendre le déplacement de milliers de personnes, particulièrement dans le nord. À Edleb, l'accord entre la Turquie et la Russie, signé en septembre, a permis d'éloigner la perspective d'un désastre humanitaire, mais la situation reste particulièrement fragile. Il est impératif que toutes les parties restent pleinement engagées à respecter cet accord.

À Deïr el-Zor se déroulent les derniers combats contre Daech. La fin de Daech comme organisation terroriste disposant d'une base territoriale ne signifie, cependant, pas la fin de la menace qu'il représente. Il est essentiel que la communauté internationale poursuive ses efforts afin d'éviter sa résurgence et sa capacité de nuisance. Tout en neutralisant et jugeant les responsables des crimes perpétrés par Daech, un travail parallèle est nécessaire afin d'éviter de reproduire les causes ayant permis sa création et son développement. Enfin, nous devons tout faire afin de garantir la protection des civils. Dans cette perspective, nous appelons à une cessation nationale des hostilités.

Étant donné qu'il s'agit de ma première déclaration au Conseil concernant la situation politique en Syrie, qu'il me soit permis de terminer par la réflexion suivante.

Afin de poursuivre sa mission difficile, l'Envoyé spécial aura besoin du soutien de la communauté internationale, des parties au conflit, des pays de la région ainsi que de la capacité du Conseil de travailler de façon unie. Le succès de sa mission dépendra largement de la volonté politique des parties au conflit, et nous exhortons tous ceux qui ont de l'influence sur ces parties à l'utiliser en vue d'appuyer les efforts de M. Pedersen. En définitive, ce n'est que s'il y a un minimum de confiance entre les parties et que si le sentiment d'urgence est partagé par nous tous qu'on pourra réellement progresser vers l'indispensable règlement du conflit.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur Pedersen de son exposé et lui souhaiter plein succès dans ses fonctions d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Nous sommes convaincus que sa vaste expérience diplomatique lui sera très utile dans la poursuite du long et souvent tortueux chemin suivi par ses prédécesseurs dans la quête de la paix en Syrie. Nous avons conscience que les défis qui l'attendent sont redoutables.

Depuis près de huit longues années, le peuple syrien est plongé dans un conflit aux conséquences dévastatrices, un conflit qui a privé des millions de personnes des conditions nécessaires à un avenir prometteur. Nous devons faire en sorte qu'une nouvelle génération de Syriens naisse à l'abri de l'horrible fléau de la guerre. La République dominicaine croit résolument dans le dialogue et la recherche concertée de solutions pacifiques aux conflits. Nous comprenons donc que le processus de médiation et de rapprochement entre les parties appelées à conduire le renouveau politique en Syrie doit être encouragé sur la base des dispositions et des orientations de la résolution 2254 (2015), afin d'assurer la pleine application de cette dernière.

Notre tâche est claire : nous devons travailler de concert pour renforcer le rôle de l'ONU en tant que facilitatrice du processus politique en Syrie et garante de conditions viables pour toutes les parties mais surtout pour la population syrienne. Nous savons que la tâche qui nous attend dans cette nouvelle étape du conflit syrien n'est pas facile. L'enjeu consiste à harmoniser les critères, les buts et les objectifs. Cela passe par ce qu'on a coutume d'appeler un processus politique dirigé par et pour les Syriens, qui doivent décider de leur propre

avenir. Cela suppose également la pleine participation de toutes les composantes de la société, y compris les groupes organisés, dans un environnement inclusif, transparent et sûr. Le défi consistant à réaliser une paix durable en Syrie qui conduise à la réconciliation nationale dans un contexte fragile et complexe nous amène à réfléchir à deux points sur lesquels, il est, selon nous, indispensable que nous insistions collectivement.

Premièrement, nous devons instaurer la confiance dans le processus politique afin que le peuple syrien s'approprie ce processus dans le cadre d'une transformation politique plus large et plus globale qui lui permette de conquérir lui-même la paix. Nous estimons ici qu'il importe de souligner que la volonté politique d'aller de l'avant doit s'accompagner d'actes concrets, afin que le peuple syrien voie les fruits tangibles du processus, tels que la mise en place de solutions durables pour la sécurité et la protection de la population civile, l'accélération du processus de libération des personnes emprisonnées et retenues otages ou encore et l'élucidation du sort des personnes disparues.

Deuxièmement, il faut garantir la pleine participation de la société civile, en particulier des femmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les Syriennes ne doivent plus être considérées comme des êtres passifs, des victimes de la guerre ou des épouses de terroristes. La réalité, c'est que de plus en plus de Syriennes s'approprient de nouveaux espaces en tant que militantes, journalistes, artistes et entrepreneures. Confions-leur la construction d'un nouveau pays et nous verrons des résultats extraordinaires.

Comme l'Envoyé spécial De Mistura l'a dit le 20 décembre dans cette salle (voir S/PV.8434), nous avons besoin d'un sentiment renouvelé de mission commune et d'une action concertée au Conseil de sécurité si l'on veut que 2019 représente un véritable tournant pour la Syrie. La République dominicaine souscrit à cette aspiration au renouveau et est prête à appuyer les efforts allant dans ce sens en jetant des ponts et en encourageant le dialogue. Soyons ambitieux dans nos aspirations.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé et à le féliciter des efforts qu'il déploie depuis sa prise de fonctions pour promouvoir activement un règlement politique en Syrie.

Les années de conflit en Syrie ont infligé de profondes souffrances à ce pays et à son peuple. Les

Syriens veulent la paix et ils veulent rentrer chez eux pour y reprendre une vie normale dès que possible. Pour l'essentiel, le conflit à grande échelle en Syrie a pris fin.

La Chine accueille positivement la réunion qui s'est tenue à Sotchi, le 14 février, entre les dirigeants de la Russie, de la Turquie et de l'Iran pour discuter de la question syrienne. Cette rencontre a débouché sur une déclaration commune réaffirmant la poursuite des efforts pour lutter contre les groupes terroristes et les individus inscrits sur la liste du Conseil de sécurité, et renouvelant l'engagement en faveur du processus politique syrien. La prochaine étape consistera pour la communauté internationale à s'attacher à promouvoir les efforts dans les domaines suivants.

Premièrement, nous devons continuer à faire avancer le processus de règlement politique en Syrie. L'ONU doit renforcer sa coordination avec le Gouvernement syrien, encourager la formation rapide d'une commission constitutionnelle syrienne représentative, qui soit acceptable par tous et qui tienne compte des préoccupations légitimes du Gouvernement syrien et de toutes les autres parties afin de lancer un processus politique syrien efficace et durable. L'ONU doit continuer d'intensifier ses efforts et servir de principal canal de médiation. Les membres du Conseil doivent être unis et parler d'une seule voix afin de créer les conditions d'une solution politique à la question syrienne.

Deuxièmement, nous devons continuer de combattre les forces terroristes. Les groupes terroristes à Edleb ont tendance à refaire surface, ce qui menace la sécurité et la stabilité de la Syrie et entrave la reconstruction et le retour des réfugiés. La communauté internationale doit renforcer la coopération antiterroriste, harmoniser les normes en la matière, sévir contre tous les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil et empêcher la résurgence d'organisations terroristes qui remettent en cause la stabilité chèrement acquise sur le plan de la sécurité.

Troisièmement, nous devons encourager les parties syriennes à se rencontrer à mi-chemin. Conformément à l'esprit de la résolution 2254 (2015), sur la base du respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, et dans la logique du principe d'un processus pris en main et dirigé par les Syriens, les parties concernées par la question syrienne doivent promouvoir l'adoption d'un processus politique ouvert à tous et rechercher une solution acceptable par tous. La Chine s'est toujours engagée en faveur d'une solution politique en Syrie. Nous

sommes prêts à contribuer à améliorer la communication et la coopération entre l'ONU et toutes les autres parties concernées et à jouer un rôle actif et constructif dans la promotion d'un règlement politique en Syrie.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite la bienvenue à mon cher ami, l'Ambassadeur Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, avec lequel nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration pour faire avancer le processus de paix en Syrie. Nous tenons une fois de plus à lui réaffirmer notre plein appui et notre entière coopération, ainsi qu'à son équipe. Nous voudrions également remercier l'Envoyé spécial Pedersen de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui au Conseil, après avoir pris note de ses diverses visites et réunions avec toutes les parties concernées depuis son entrée en fonctions le 7 janvier.

L'Indonésie demande à toutes les parties d'appuyer les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faciliter un règlement pacifique de la crise syrienne dans le cadre du processus de Genève et de la résolution 2254 (2015). Nous pensons également qu'il est essentiel que le Conseil de sécurité signale fermement à toutes les parties qu'il appuie pleinement les efforts de l'Envoyé spécial.

Nous avons noté avec gratitude les observations de M. Pedersen, en particulier les progrès réalisés dans l'acheminement de l'aide humanitaire à Roukban, la libération des détenus et le calme relatif dans plusieurs régions. Néanmoins, la situation reste précaire, notamment en ce qui concerne, entre autres choses, la menace persistante du terrorisme par l'État islamique d'Iraq et du Levant et la question des personnes déplacées. Nous voudrions souligner plusieurs points.

Premièrement, l'Indonésie estime qu'il est essentiel que nous garantissions notre appui et notre engagement en faveur de la mise en place d'un processus politique inclusif et crédible en Syrie, y compris la création d'une commission constitutionnelle qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien. Il s'agit en effet d'un élément clef pour parvenir à une solution politique contrôlée et dirigée par la Syrie, qui soit facilitée par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015).

La création d'une commission constitutionnelle n'est pas une tâche facile, mais elle est tout à fait réalisable. Nous notons que les garants d'Astana ont présenté une troisième liste à l'Envoyé spécial à Genève le 18 décembre 2018. Nous demandons à l'Envoyé spécial de poursuivre son engagement et ses consultations avec

le Gouvernement syrien et les garants, en gardant à l'esprit que la première réunion de la commission constitutionnelle à Genève est plus nécessaire que jamais. La cohérence de toutes les parties et leur engagement à faire avancer ce processus sont essentiels, car cela ouvrirait la voie à des efforts susceptibles de favoriser le processus politique. Et dans cette recherche d'une solution politique durable, la communauté internationale doit toujours garder à l'esprit que c'est le peuple syrien qui décidera de son propre avenir.

Deuxièmement, ma délégation est fermement convaincue qu'un dialogue véritablement authentique est indispensable au succès du processus de paix, car c'est la base la plus importante pour instaurer la confiance. À cette fin, l'Indonésie espère sincèrement que le dialogue entre toutes les parties prenantes concernées se poursuivra en vue de contribuer à une solution crédible et durable au conflit. À court terme, le dialogue est également essentiel pour faire avancer le processus en aidant à dégager un consensus et à mettre un frein à la violence et aux hostilités qui continuent de compromettre les perspectives de paix.

Troisièmement, et comme le Conseil de sécurité le dit depuis de nombreuses années, toutes les parties doivent cesser les hostilités et éviter de recourir à la force. Il s'agit là d'un élément fondamental pour que des progrès puissent être réalisés sur le plan politique. À ce titre, nous appelons à nouveau toutes les parties à respecter les accords de cessez-le-feu en vigueur. Nous pensons qu'il est important de réaffirmer le rôle crucial des accords de cessez-le-feu pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, qui sauve la vie de civils et favorise ainsi la cause de la paix et de la réconciliation.

Je tiens à préciser que nous n'avons d'autre choix que de rechercher une solution politique en Syrie dans l'esprit de la résolution 2254 (2015). En outre, nous savons tous à quel point la situation humanitaire dans le pays est dévastatrice. Ayant entendu tout à l'heure l'exposé de l'Envoyé spécial Pedersen sur la situation précaire en ce qui concerne le sort des civils, des personnes déplacées, des réfugiés et des pauvres, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que la situation humanitaire va continuer à se dégrader à moins que nous parvenions à une solution politique. De l'avis de l'Indonésie, c'est une option que nous ne pouvons nous permettre d'envisager. Nous réaffirmons notre engagement national en faveur d'une solution globale dans le respect intégral de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie

et dans le contexte du processus politique facilité par l'ONU.

Enfin, nous exhortons toutes les parties à appuyer l'Ambassadeur Pedersen dans sa tâche très importante consistant à faire avancer le processus politique et à ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit. Nous avons écouté attentivement les cinq objectifs que l'Ambassadeur Pedersen a énoncés. Nous pensons qu'ils pourraient constituer une feuille de route très utile pour la réalisation d'une solution durable. Nous nous félicitons naturellement de ces cinq objectifs, car le numéro cinq a toujours été important pour nous. Nous saluons les efforts déployés par l'Ambassadeur Pedersen pour continuer à collaborer avec toutes les parties, y compris les acteurs de la société civile, les femmes et les jeunes.

Pour terminer, nous voudrions imaginer une Syrie prospère, stable et pacifique dans un avenir proche, où les enfants pourront vagabonder et jouer librement dans les rues de la République syrienne. Nous espérons que l'Envoyé spécial Pedersen pourra infléchir l'histoire dans la direction que le peuple syrien attend et pourrait finalement accepter.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : La délégation sud-africaine se joint aux autres délégations pour remercier l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Geir Pedersen, de son exposé perspicace, complet et tourné vers l'avenir. Étant donné que c'est la première fois que ma délégation participe à une séance d'information politique sur la Syrie, je voudrais, comme mes collègues, féliciter M. Pedersen pour son rôle important de facilitateur du processus politique en Syrie. Il a une tâche difficile en perspective. Notre responsabilité en tant que Conseil de sécurité, avec l'appui de la communauté internationale, est de lui fournir tout l'appui nécessaire pour faciliter avec succès un processus politique dirigé par la Syrie et parrainé par l'ONU, comme indiqué dans la résolution 2254 (2015). Nous nous félicitons de sa détermination à tirer parti des progrès solides réalisés par son prédécesseur, M. Staffan de Mistura.

Le mois prochain marquera le huitième anniversaire du début de la crise en Syrie. Nous sommes extrêmement préoccupés par les conséquences dévastatrices et tragiques que la guerre en Syrie continue d'avoir sur la population du pays. Elle a également un impact de plus en plus déstabilisant sur l'ensemble de la région, du fait des déplacements de population, de l'exacerbation des différences politiques et interreligieuses et de la propagation de l'extrémisme. Il incombe au Conseil de sécurité de veiller à ce que des progrès politiques soient

réalisés et que la Syrie revienne à la normale. Le peuple syrien mérite un avenir stable et prospère.

Depuis le début du conflit syrien, l'Afrique du Sud a maintenu une position de principe en réaffirmant l'importance de protéger les intérêts et les droits fondamentaux du peuple syrien, de maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient et de défendre les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les règles fondamentales régissant les relations internationales.

Nous réaffirmons notre position selon laquelle la seule solution durable à la question syrienne demeure la recherche d'une solution politique par le biais d'un dialogue sans exclusive mené par la Syrie et visant à réaliser une transition politique qui reflète la volonté du peuple syrien, avec une protection garantie pour tous les groupes de la société syrienne. Nous demandons donc au Conseil de s'unir en faveur de l'application intégrale de la résolution 2254 (2015) en tant que feuille de route vers une solution politique à long terme en Syrie.

Nous nous félicitons des consultations approfondies que M. Pedersen a engagées avec le Gouvernement syrien, les partis d'opposition et les principaux partenaires dans la région depuis qu'il a pris ses fonctions en janvier. Ces échanges détaillés et approfondis sont indispensables pour restaurer la confiance entre le peuple syrien et la région et pour faire avancer le processus. Il est tout aussi important pour le succès du processus politique en Syrie de respecter les accords de cessez-le-feu et de désescalade et de continuer à combattre le terrorisme.

En outre, l'Afrique du Sud salue les efforts déployés par M. Pedersen pour continuer à superviser les délibérations sur la mise en place de la commission constitutionnelle. Nous appelons toutes les parties concernées à faire tout leur possible pour appuyer l'Ambassadeur Pedersen dans ces efforts.

Si nous voulons que le dialogue politique mené par les Syriens sous les auspices des Nations Unies ne meure pas derrière de grands murs et de célèbres couloirs dans des pays étrangers, nous devons faciliter le retour des déplacés et des réfugiés pour qu'ils puissent se réinstaller en paix sur leurs terres ancestrales, et nous devons être régulièrement informés par M. Pedersen, et par tous les groupes autour de la table, sur les négociations et les progrès enregistrés, quels qu'ils soient, de sorte que le peuple syrien ne soit pas réduit au simple statut d'observateur d'un processus susceptible de déterminer son avenir et celui des générations futures. Au contraire,

nous devons veiller à ce qu'ils prennent part à ce processus, s'en approprient les résultats et construisent une Syrie stable et prospère.

Enfin, le Conseil et la communauté internationale doivent appuyer à titre prioritaire un règlement politique de la situation en Syrie et continuer d'appuyer l'ONU, notamment l'Envoyé spécial, ainsi que les autres efforts de médiation visant à régler le conflit. L'Afrique du Sud soutient toujours que la démocratie est un droit inaliénable du peuple syrien et reste donc convaincue que, dans une société aussi complexe et diverse que celle de la Syrie, il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit, mais uniquement un règlement politique négocié.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé détaillé et je le félicite de sa méthodologie de travail claire. Je lui souhaite une chaleureuse bienvenue au Conseil de sécurité et lui présente tous mes vœux de succès. Il peut être assuré de notre plein appui.

Malheureusement, alors que le conflit syrien entre dans sa neuvième année, les violences constantes sont très répandues sur le terrain et des violations brutales du droit international, notamment des atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, sont toujours recensées. En ce début d'année 2019, nous sommes à une étape critique. Nous sommes fermement convaincus que l'accord de cessez-le-feu à Edleb a insufflé une dynamique positive. Toutefois, des questions persistent au sujet de la viabilité future du dispositif, du degré de respect dudit accord par les parties au conflit en Syrie et de la situation difficile des déplacés et autres civils présents à Edleb et alentours. Comme le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires nous l'a dit il y a deux jours (voir S/PV.8471), la situation est particulièrement préoccupante dans le nord-ouest et le nord-est du pays. Il nous faut souligner une fois de plus la nécessité de prévenir les hostilités militaires susceptibles d'avoir des conséquences humanitaires désastreuses.

Qu'il me soit également permis d'aborder brièvement la question très importante de la responsabilité des crimes de guerre. Nous exhortons toutes les parties au conflit à condamner les détentions arbitraires, les enlèvements, les prises d'otages et les disparitions forcées, et à protéger les travailleurs humanitaires et les journalistes.

Je souligne que le processus politique ne parvient toujours pas à gagner du terrain, notamment en ce qui

concerne la création de la commission constitutionnelle, première étape vers un véritable processus politique mené sous la supervision des Nations Unies. Nous estimons que les femmes syriennes ont un rôle particulier à jouer à cet égard.

Je voudrais insister sur un élément qui a déjà été mentionné par de nombreux orateurs aujourd'hui : aucune solution militaire au conflit ne pourra instaurer une paix durable pour les Syriens. Au lieu de cela, nous devons nous efforcer de parvenir à un accord-cadre politique entre Syriens. Une cessation des hostilités pourrait donner une chance aux pourparlers de paix d'aboutir sous les auspices des Nations Unies à Genève, et de prendre de l'élan pour parvenir enfin à une solution politique. Nous appelons aussi les garants d'Astana à honorer leur engagement de protéger en priorité les civils.

Je voudrais aussi souligner qu'un règlement politique doit être négocié conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). L'ONU, en particulier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, a un rôle particulier à jouer dans ce processus. À cet égard, nous exprimons notre plein appui aux efforts de l'Envoyé spécial visant à mettre en place une commission constitutionnelle dans les plus brefs délais. Nous demandons à tous les acteurs intéressés, en particulier aux garants d'Astana, de soutenir ce processus. C'est maintenant, et à titre prioritaire, que la commission constitutionnelle doit être mise en place, et d'autres mesures doivent s'ensuivre rapidement pour permettre un processus négocié de transition politique. Cela nécessitera l'engagement complet et constructif de toutes les parties au conflit. Un rôle particulier revient aux autorités syriennes, qui doivent participer aux négociations de bonne foi et sans conditions préalables.

Je tiens à réitérer la position commune de l'Union européenne sur la reconstruction de la Syrie. Nous pensons qu'elle ne devra commencer que lorsqu'une transition politique sans exclusive sera fermement engagée, car nous devons appuyer le retour en toute sécurité des millions de Syriens qui ont fui leurs foyers. Nous pensons que la principale solution de long terme pour les réfugiés syriens dans toute la région réside dans leur retour durable, sûr, digne et librement consenti dans leur pays d'origine, conformément au droit international et au principe du non-refoulement.

C'est pourquoi l'Union européenne organise en mars la troisième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région,

prouvant ainsi notre engagement à défendre des millions de personnes touchées par le conflit. Cette conférence renouvellera également l'appui de la communauté internationale à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par les Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de souhaiter à mon tour la bienvenue au nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Comme notre collègue polonaise vient de le faire remarquer, son exposé était très clair. Son approche méthodologique est très claire, et je ne peux qu'affirmer que nous soutenons pleinement les cinq priorités qu'il a présentées.

Je suis convaincu que, sur la base de la résolution 2254 (2015) et sous la direction des Nations Unies, nous avons une occasion de trouver une solution à ce terrible conflit. Je voudrais également me faire l'écho de ce que mon collègue belge a souligné, à savoir qu'il est essentiel de gagner la confiance de tous les participants, et que c'est cela qui déterminera la réussite de M. Pedersen.

Du point de vue de l'Allemagne, et comme l'ont ajouté plusieurs de mes collègues – du Koweït, de la France, de la Belgique et de la Pologne –, il faut établir une cinquième priorité : la responsabilité. La réconciliation en Syrie ne sera pas possible sans application du principe de responsabilité. L'Allemagne poursuit actuellement en justice les membres du régime syrien qui ont été accusés de crimes odieux. Il est indispensable de mettre fin à l'impunité, et l'Allemagne appuie pleinement le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Comme dans d'autres crises et conflits, aucune réconciliation durable ne sera possible sans mettre fin à l'impunité.

Qu'il me soit également permis de souligner la nécessité, à ce stade, des mesures de confiance. Je pense que l'Envoyé spécial a mentionné la libération de 42 détenus. L'Ambassadeur de la Russie s'en est également félicité. Je crois que la Russie va continuer de faire pression sur le régime syrien pour qu'il y ait d'autres libérations. En ce qui concerne les mesures de confiance, nous devons donc faire davantage pour que d'autres détenus et les personnes enlevées soient libérés et pour que nous y voyions plus clair sur la question

des personnes disparues. Nous avons aussi besoin de ces mesures de confiance pour les retours. Les réfugiés ne rentreront chez eux que s'ils savent qu'ils ne subiront pas d'actes de torture, que des armes chimiques ne seront pas utilisées, qu'ils ne seront pas recrutés de force et que leurs maisons ne feront pas l'objet d'une expropriation.

Parmi les priorités mentionnées par l'Envoyé spécial, je tenais à souligner la commission constitutionnelle. Je pense que c'est extrêmement important. Je suis d'accord avec mon collègue russe qui, en ce qui concerne la liste du troisième tiers, a mentionné l'incident désagréable survenu en décembre 2018, mais notre interprétation est sans doute différente de la sienne. Nous appuyons pleinement la décision prise à l'époque par Staffan de Mistura, qui a rejeté les propositions faites par le groupe d'Astana concernant la liste du troisième tiers. Il est important que la commission constitutionnelle soit crédible, équilibrée et sans exclusive, car nous en avons besoin comme base pour le processus politique. Dans ce contexte, je souhaite bonne chance à l'Envoyé spécial dans la poursuite de cet objectif. Je l'encourage également, lorsqu'il dressera la liste, à s'assurer que les femmes soient représentées. Une représentation de 30 % serait un minimum, puisqu'elles représentent la moitié de la population. Je pense qu'elles devraient être représentées à hauteur de 50 %, mais 30 % serait déjà un pas dans la bonne direction. Après tout, nous savons que ce sont les femmes et les enfants qui ont le plus souffert du conflit et qu'ils doivent être représentés. Nous nous félicitons qu'il ait mentionné la société civile et qu'il veuille associer cette dernière à la recherche d'une solution politique.

Mon dernier point concerne la situation humanitaire. L'Allemagne compte parmi les principaux donateurs d'aide humanitaire. Ma collègue polonaise vient de mentionner le fait que l'Union européenne a prévu une nouvelle conférence des donateurs en mars. L'Union européenne est le plus premier donateur d'aide humanitaire et sera aussi potentiellement un donateur majeur à l'appui de la reconstruction. À cet égard, nous aurions aimé montrer à nos collègues du Conseil de sécurité ce que Bruxelles peut faire en organisant une visite sur place le mois prochain. Quoi qu'il en soit, je ne peux que répéter ce que mes collègues français et polonais ont dit, à savoir que nous ne participerons à la reconstruction qu'avec un processus politique crédible et sans exclusive et une transition solidement engagée.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente

séance d'information ainsi que de l'exposé éclairant de M. Pedersen. Nous saluons les efforts intenses qu'il déploie en vue d'établir un dialogue constructif et de nouer des relations de confiance avec les principaux acteurs et de connaître leurs positions. Conscients de ses grandes qualités, nous lui souhaitons plein succès dans cette entreprise délicate et lui réitérons notre plein appui.

Les répercussions du conflit syrien sur la population, la stabilité régionale et la crédibilité du Conseil nous amènent à réaffirmer la nécessité urgente de progresser dans le processus politique sans exclusive porté par l'ONU. Le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et la résolution 2254 (2015) doivent continuer de guider nos efforts. Nous soulignons qu'il importe que toutes les parties s'engagent de manière constructive en faveur de cette solution politique, en faisant preuve de souplesse, de clairvoyance et d'unité nationale afin d'instaurer la confiance nécessaire pour favoriser la réconciliation. Cet esprit constructif, qui est indispensable, doit se refléter de manière immédiate dans les efforts visant à rédiger une nouvelle constitution, qui jettera les bases politiques et institutionnelles d'une paix durable en Syrie.

Nous espérons que la commission constitutionnelle sera convoquée dès que possible à Genève. À cette fin, nous pensons qu'il est essentiel que les parties continuent d'œuvrer à l'adoption de mesures qui favorisent un meilleur climat d'entente, notamment la libération des personnes détenues, l'identification des personnes disparues et la remise des dépouilles. Nous nous félicitons des progrès réalisés sur ce volet dans le cadre du processus d'Astana et encourageons les parties à réaliser de nouveaux progrès concrets.

Nous soulignons également qu'il faut éviter les escalades du conflit qui compromettent les chances de parvenir à un accord politique. Le maintien de l'accord sur Edleb conclu sous la médiation de la Turquie et de la Fédération de Russie est d'une importance fondamentale dans ces circonstances. Nous nous félicitons de la volonté des deux pays d'apporter des solutions pacifiques au problème terroriste, qui est particulièrement grave dans le nord-ouest de la Syrie. Un autre défi majeur consiste à faire face à la situation grave dans laquelle se trouvent les millions de réfugiés et de déplacés, ce qui suppose non seulement la disponibilité de ressources financières, mais surtout la mobilisation d'une volonté politique qui leur garantisse un retour digne, sur une base volontaire, dans des conditions de sécurité et conformément aux paramètres internationalement acceptés. Le droit

de propriété de ces personnes ne doit en aucun cas être remis en cause.

Je terminerai mon intervention en réaffirmant le plein attachement du Pérou à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité de la Syrie, raison pour laquelle tout accord de désescalade ou autre ainsi que la présence de forces étrangères pour combattre le terrorisme doivent toujours revêtir un caractère provisoire.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe à tous ceux qui ont souhaité la bienvenue à l'Envoyé spécial et qui l'ont remercié de son exposé.

Je pense qu'il y a eu une forte communauté de vues aujourd'hui, et qu'elle est centrée sur notre appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Je veux simplement faire remarquer qu'à ce jour, nous avons eu des résolutions, nous avons eu des principes, nous avons eu des ensembles de questions, nous avons eu des piliers, mais nous n'avons eu aucun progrès significatif, notamment en ce qui concerne le règlement politique. C'est pourquoi je pense que la chose la plus utile que je puisse faire aujourd'hui est d'ajouter la voix du Royaume-Uni à celle de tous ceux qui se sont engagés à appuyer l'Envoyé spécial, et de souligner une question qui a été abordée, je pense, par presque tous les orateurs.

Cette question, comme l'a dit l'Envoyé spécial, concerne l'importance cruciale d'un règlement qui en définitive tienne compte de toutes les aspirations légitimes du peuple syrien, ce qui est lié à ce que vient de dire l'Ambassadeur de l'Allemagne au sujet de la reconstruction. Pour que la Syrie soit réhabilitée au sein de la communauté internationale de la manière que nous souhaitons tous, il faut un règlement politique qui soit fermement fondé sur la résolution 2254 (2015) et un ensemble représentatif de politiques en Syrie qui s'attaquent à toutes les questions sous-jacentes qui ont conduit à la crise. Nous n'y parviendrons pas rapidement, et je ne parlerai pas de la commission constitutionnelle, qui hante le Conseil de sécurité depuis beaucoup trop longtemps. Nous comptons sur l'Envoyé spécial pour mettre tout en oeuvre afin que des progrès soient accomplis sur cet élément absolument crucial.

Pour dissiper le moindre doute, il n'y a rien d'idéologique dans la position du Royaume-Uni à ce sujet. Nous souhaitons un règlement politique inclusif, crédible et durable. Nous soutiendrons à fond l'Envoyé spécial pour parvenir à ce règlement. Je tenais à le déclarer car je pense que c'est un élément vital. Je m'associe à tous les orateurs qui ont demandé aux membres

du Conseil ayant une forte influence sur les autorités syriennes de l'utiliser pour aider l'Envoyé spécial à faire de véritables progrès, car cette situation a déjà trop duré. J'espère vraiment que quand l'Envoyé spécial reviendra le mois prochain, il y aura quelque chose de plus à dire que les messages que nous répétons depuis tant de mois et tant d'années.

L'autre observation que je voudrais faire concerne Edleb. Je suis d'accord avec les autres orateurs qui ont fait des observations très importantes au sujet de notre préoccupation relative à Edleb et à la sûreté des civils qui s'y trouvent. La lutte contre le terrorisme n'autorise pas à porter atteinte aux civils, et je pense que cette observation mérite d'être répétée. Je souscris à ce que d'autres orateurs ont dit à propos de l'accès humanitaire.

Pour terminer, je voudrais faire cause commune avec le représentant de la France et ses observations concernant le nord-est de la Syrie. Nous aussi nous félicitons de l'annonce des États-Unis. Elle est très importante. Il reste encore beaucoup à faire contre Daech, bien que la manifestation territoriale de Daech est en train d'être vaincue. J'espère que nous pourrions continuer de collaborer dans la lutte contre le terrorisme, mais elle doit s'inscrire dans le contexte de l'assistance à un règlement politique global en Syrie. Je répète que cela n'est pas une excuse ou une justification pouvant être utilisée par les autorités syriennes pour s'en prendre à la population syrienne.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

Nous souhaitons la bienvenue au nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et nous le remercions de son exposé sur l'évolution la plus récente de la situation en Syrie. Cela a constitué son premier exposé au Conseil de sécurité. La Guinée équatoriale voudrait lui exprimer tout son appui dans sa nouvelle mission. Nous nous félicitons que, dès sa première réunion, tenue à la mi-janvier avec les autorités de Damas, il ait exprimé son entière volonté de tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution politique crédible permettant un règlement définitif du conflit, qui dure depuis plus de huit ans. Cet engagement confirme sans aucun doute la réalité qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit, mais une issue politique. Sur la base de cette prémisse, l'Envoyé spécial conviendra avec moi qu'il est fondamental d'établir une coopération objective, franche et sans entrave entre les autorités syriennes et l'Organisation des Nations Unies,

ainsi qu'avec les garants d'Astana, afin d'examiner les points d'accord et les divergences de vues qui existent.

Nous souhaitons que l'établissement d'une commission constitutionnelle progresse. Nous pensons que cette commission peut être très utile pour la promotion d'un règlement pacifique et inclusif du conflit. Le Gouvernement syrien a réussi à renforcer son contrôle et son autorité sur le territoire national. Étant donné cette situation, nous pensons que le Gouvernement doit faire preuve d'une grande volonté de négociation et de compromis afin de parvenir à une solution politique globale et acceptable et de mettre fin à la violence dont souffre le pays depuis plus de huit ans.

Compte tenu de la réduction relative de la violence et de l'accroissement attendu de l'aide humanitaire à la population touchée par la guerre, le processus politique doit être accéléré. Ces quatre dernières années, l'Envoyé spécial précédent s'est beaucoup employé à promouvoir le processus politique, avec l'appui du Conseil. L'Envoyé spécial actuel bénéficie de notre soutien constant, afin que ces efforts se poursuivent et aboutissent à la réalisation de l'objectif final indispensable pour les Syriens et la communauté internationale. C'est pourquoi nous nous félicitons des réunions entre M. Pedersen et l'opposition syrienne, en particulier la Commission syrienne de négociation, ainsi qu'avec les autorités russes, de même que du sommet récent à Sotchi des garants d'Astana et de la réunion avec la Haute Représentante de l'Union européenne.

Le Gouvernement équato-guinéen est d'avis que le moment est venu pour la Syrie et toutes les parties intéressées de passer à une phase active du processus politique. À cet égard, nous attendons beaucoup de la transition à ce processus politique actif, qui consiste en la formation d'une commission constitutionnelle, l'élaboration d'une constitution et la mise au point d'un mécanisme pour l'adoption et la proclamation de cette constitution. Cela représenterait une amélioration de la situation en Syrie. De même, nous soulignons la nécessité de créer un mécanisme pour assurer le lancement de la commission, afin qu'elle travaille sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, comme cela avait été convenu en janvier 2018 à Sotchi.

Nous souhaitons que la troisième liste, sur les représentants de la société civile, ne s'éloigne pas de l'objectif commun de créer une commission constitutionnelle équilibrée, inclusive et digne de confiance, conformément aux décisions du Congrès pour le dialogue national syrien, tenu à Sotchi, et à la résolution

2254 (2015). À cet égard, nous exhortons l'Envoyé spécial à maintenir ses consultations avec les parties, afin de parvenir à une liste qui bénéficie du consensus le plus large possible de toutes les parties. Comme nous l'avons dit récemment, la Guinée équatoriale souhaite qu'il n'y ait plus de retards dans la formation de la commission constitutionnelle et que l'impasse dans les négociations ne provoque pas l'échec du processus d'Asstana. Nous encourageons l'Envoyé spécial, M. Pedersen, à continuer d'étudier toutes les possibilités permettant de surmonter les obstacles qui entravent la formation de la commission, afin qu'il puisse ainsi organiser, sans plus tarder, sa première réunion.

En espérant que la troisième Conférence de Bruxelles, sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui doit se tenir du 12 au 14 mars, réussira à mobiliser les 9 milliards de dollars nécessaires pour le Plan d'aide humanitaire de l'ONU visant à soulager les souffrances des millions de Syriens qui pâtissent depuis 2011 des conséquences du conflit, la Guinée équatoriale maintiendra son plein attachement à un règlement politique de la crise syrienne, dans le cadre de la résolution 2254 (2015).

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. Geir Pedersen et le remercier de son premier exposé au Conseil de sécurité.

Je voudrais exprimer aujourd'hui ma sympathie et ma solidarité à M. Geir Pedersen face à cette quantité alarmante de conditions préalables et de refus de la part de certains collègues – je le répète, de la part de certains collègues –, alors que les autres l'ont encouragé à aller de l'avant pour s'acquitter de sa mission et de sa noble tâche, que nous approuvons par ailleurs.

Aujourd'hui, près de six ans après la création du poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, nous avons entendu une série stupéfiante d'avis sélectifs, lunatiques et capricieux concernant sa mission. Six ans après, nous continuons d'entendre des avis étranges, lunatiques et sélectifs concernant le mandat de l'Envoyé spécial. Bien évidemment, l'objectif de ces avis consiste à lui mettre des bâtons dans les roues et à entraver ses efforts et sa mission. Le but est d'exercer des pressions politiques sur l'Envoyé spécial et de fausser

sa lecture objective de la situation dans mon pays. Voilà pourquoi je conseillerais à mon cher collègue Geir Pedersen de réduire le nombre d'exposés qu'il présente au Conseil afin qu'il puisse mener à bien sa noble mission, conformément au mandat qui lui a été octroyé, qu'il connaît et comprend très bien et que nous appuyons.

Lors de sa visite à Damas le mois dernier, l'Envoyé spécial a eu des discussions très utiles. Nous lui avons confirmé que la Syrie était disposée à coopérer avec lui afin de garantir le succès de sa mission consistant à faciliter un dialogue inter-syrien dirigé et pris en charge par les Syriens, en vue de faire avancer le processus politique. Ce processus est d'abord et avant tout dans l'intérêt de la Syrie, plus que de toute autre partie. De même, nous lui avons confirmé notre intention de poursuivre nos efforts pour lutter contre le terrorisme, mettre fin à la présence étrangère illégitime sur l'ensemble du territoire syrien et préserver efficacement l'unité, la souveraineté et l'indépendance de la Syrie. En effet, tout processus politique qui ne tient pas compte de ces éléments demeure une solution irréaliste sans aucun horizon politique.

Cela étant dit, je voudrais rappeler les propos tenus tout à l'heure par notre collègue américain au sujet de la décision du Gouvernement américain de maintenir des forces d'occupation sur une partie du territoire syrien, qui a été saluée par mes collègues britannique et français. Ces propos ont été tenus devant les membres du Conseil de sécurité, à qui incombe la responsabilité de maintenir la paix et de la sécurité internationales et de mettre en œuvre les nombreuses résolutions adoptées par le Conseil, qui stipulent toutes que le Conseil est attaché à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie. Les membres du Conseil l'ont affirmé dans plus de 20 résolutions. Néanmoins, aujourd'hui, nous avons entendu notre collègue américain parler avec fierté de la décision du Gouvernement américain de maintenir la présence de 200 ou 400 agents de renseignement et soldats de la Marine sur une bonne partie de notre territoire, décision qui a été saluée par mes collègues britannique et français.

Dans ce cadre, je voudrais indiquer que nous sommes prêts à examiner directement, avec M. Pedersen, lors de sa prochaine visite à Damas, les questions relatives à la coopération entre l'ONU et la Syrie, y compris la formation d'une commission constitutionnelle et les différents aspects y relatifs. En revanche, il est désormais clair que ceux qui retardent le lancement des travaux de cette commission sont ceux-là même qui

s'ingèrent dans les affaires intérieures de la Syrie et qui essaient d'imposer leurs objectifs et leurs conditions préalables dans le cadre de l'action de la commission. À cet égard, nous soulignons que toute action relative à la Constitution doit se fonder sur le principe selon lequel seul le peuple syrien a le droit exclusif de décider de l'avenir de son pays, sans ingérence étrangère, étant donné que la Constitution et toutes les questions s'y rapportant sont des questions purement souveraines, qui doivent être décidées par les Syriens.

Le premier paragraphe de toutes les résolutions adoptées par le Conseil sur ce que l'on a appelé la crise syrienne est libellé comme suit :

« Le Conseil de sécurité, Réaffirmant son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies »

Ce sont là les propos du Conseil de sécurité. Cet attachement, qui va de pair avec le dénominateur commun qui est censé nous rassembler, à savoir le respect des dispositions de la Charte et des principes du droit international, exige immédiatement ce qui suit.

Premièrement, il faut mettre immédiatement un terme à la présence illégitime des forces étrangères, notamment américaines, françaises, britanniques et turques, sur l'ensemble du territoire de la République arabe syrienne et dissoudre la prétendue coalition internationale afin de mettre fin aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis par celle-ci, notamment la destruction totale de la ville de Raqqa, sous prétexte de lutter contre le terrorisme. À cela s'ajoute la destruction de bon nombre d'infrastructures, symbole de développement pour le peuple syrien et dont la construction a pris de longues années.

Toute présence militaire étrangère en Syrie, non autorisée par le Gouvernement syrien, constitue une agression à part entière, à laquelle il faut mettre un terme immédiatement. C'est ainsi que nous, en tant que pays, allons aborder cette question. Dans ce contexte, nous rejetons catégoriquement les déclarations hostiles et changeantes du Gouvernement américain concernant le maintien d'une présence réduite de ses forces dans mon pays, quels que soient les prétextes invoqués en guise de justification.

Deuxièmement, il faut appuyer les efforts déployés par l'État syrien, ses alliés et amis pour lutter contre les résidus de groupes terroristes, à savoir Daech

et le Front el-Nosra, ainsi que les entités et individus qui leur sont affiliés. En outre, il faut cesser d'appuyer ces groupes terroristes et œuvrer au retour des combattants terroristes étrangers, Européens et autres, dans leur pays d'origine et les amener à répondre des crimes qu'ils ont commis contre les peuples syrien et iraquien. Le pilier fondamental de la guerre terroriste imposée à mon pays a toujours été le phénomène des combattants terroristes étrangers, qui ont été amenés en Syrie des quatre coins du monde. En effet, plus de 100 000 terroristes ont été envoyés en Syrie, en provenance de plus de 100 États Membres de cette organisation internationale.

Environ cinq ans après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2170 (2014), qui appelait au retrait immédiat de tous les combattants terroristes étrangers de la Syrie, un responsable européen vient de nous dire que « le retour de nos compatriotes terroristes de la Syrie constitue un danger pour nos pays ». Ce faisant, ce responsable s'écarte de la propagande faite par son gouvernement pendant des années selon laquelle ces terroristes sont des colombes de la paix et des membres de l'opposition syrienne modérée. Un autre responsable européen vient de nous dire que ces terroristes sont « les ennemis des pays européens ». Ce représentant s'est également écarté de la campagne de propagande menée par son pays depuis des années, selon laquelle « ce sont des jihadistes et des amis du peuple syrien ».

Les membres du Conseil se rappellent de ce qu'a dit Laurent Fabius, ancien Ministre français des affaires étrangères, à Marrakech le 12 décembre 2012, à savoir que « les jihadistes français font du bon boulot en Syrie », et j'ai répété ses paroles en français pour rafraîchir la mémoire de mon collègue français. Pire encore, un troisième représentant européen estime que le retour de ces terroristes en Europe est une « question extrêmement difficile ». Je voudrais demander à ce représentant européen pourquoi il était facile pour certains gouvernements de recruter, financer, former et déployer ces terroristes européens en Syrie.

La position irresponsable concernant le retour des combattants terroristes étrangers dans leurs pays d'origine ainsi que la nécessité de les juger pour ce qu'ils ont fait en Syrie et en Iraq montre clairement que certains pays ont peur des informations que révéleraient les terroristes concernant le rôle des États qui les ont parrainés. Cela montre également que ces pays aimeraient que leurs terroristes restent un facteur de déstabilisation dans mon pays et dans tout le Moyen-Orient. Ils veulent également continuer d'investir dans ces terroristes et les

recycler pour pouvoir les envoyer dans d'autres régions à l'avenir.

Nous n'inventons rien. Il y a quelque temps, les autorités algériennes ont annoncé qu'elles avaient arrêté des centaines de terroristes membres de Daech et d'autres organisations à la frontière entre l'Algérie et le Niger. Une enquête a ensuite confirmé qu'ils venaient d'Alep, en Syrie. Qui a envoyé des centaines de terroristes d'Alep à la frontière entre l'Algérie et le Niger? Qui leur a fourni des moyens de transport et un appui logistique?

Troisièmement, pour mettre fin à la souffrance du peuple syrien et lui permettre de retrouver une vie normale et de répondre à ses besoins quotidiens, les sanctions économiques, qui ont des effets dévastateurs sur tous les Syriens, doivent être levées immédiatement et sans conditions. Ces sanctions ont causé d'énormes pertes à notre économie nationale, des pertes qui dépassent largement la valeur de l'aide humanitaire fournie aux Syriens.

Quatrièmement, il faut appuyer les efforts que déploie l'État syrien pour créer un environnement propice au retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leurs foyers et leurs villes, dans la sûreté et la dignité. J'appelle de nouveau toutes les personnes qui ont quitté le pays à cause du terrorisme à rentrer et à honorer la responsabilité nationale qui leur incombe de reconstruire leur pays, qui appartient à l'ensemble de son peuple.

Notre hymne national commence avec les paroles « Paix sur vous, défenseurs de la patrie, refusez d'être humiliés ». Ces mots témoignent de l'attachement du peuple syrien à son indépendance politique et à son intégrité territoriale, ainsi que de son profond respect pour les défenseurs du pays qui lui servent de bouclier, à savoir l'Armée arabe syrienne et les forces armées, qui ont consenti d'immenses sacrifices, non seulement au cours des huit dernières années, mais également au cours des décennies qui les ont précédées, pour préserver la souveraineté de la Syrie et l'indépendance de ses décisions nationales, qui s'opposent à l'ingérence étrangère et à toute tentative de compromettre l'intégrité de son territoire et de son peuple.

C'est pourquoi le Gouvernement syrien, qui se défend fermement depuis huit ans contre le terrorisme et l'ingérence étrangère, est déterminé à rejeter les desseins de pays hostiles. Nous sommes plus déterminés que jamais à récupérer l'ensemble de notre territoire et à le libérer du terrorisme et de la présence étrangère illégitime.

En parallèle, nous sommes déterminés à œuvrer à un règlement politique en vertu duquel les Syriens – et rien que les Syriens – décideront de leur avenir et feront leurs propres choix dans le cadre d'un dialogue inter-syrien dirigé par les Syriens, sans aucune intervention étrangère, afin de garantir la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

La séance est levée à 12 h 40.